# FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MEMBRES DU CSE

**MRH-RHGC708.A2**

*Maj 29.10.2019*

## Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

## Personnel concerné

Cette formation s'adresse exclusivement aux membres du CSE.

## But professionnel

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE pour réussir son mandat

Acquérir des notions comptables pour sécuriser son mandat.

## Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Comprendre les missions et le fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE) pour exercer efficacement son mandat
2. Connaître les attributions du CSE en matière économique et sociale
3. Comprendre les documents financiers de l'entreprise

## Modes d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

## Méthodes pédagogiques

- Exposés,
- Discussions,
- Traitement de cas particuliers.

*Documentation :* un support de cours est remis aux stagiaires.

## Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

## Durée et rythme

4 jours, soit 28 heures.

## PROGRAMME

### RETOUR SUR LES ORDONNANCES MACRON ET PRESENTATION DU NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

- Responsabilité civile et pénale
- Définition des nouvelles notions : ordre public, champ de la négociation, dispositions supplétives
- Les sources du droit et d'informations du CSE

### LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS DU CSE

- La composition du CSE et le rôle de chaque membre
- La responsabilité civile et pénale du CSE et de ses membres
- Les salariés protégés
- Les moyens du CSE : règlement, budget, communication, moyens de fonctionnement
- Les réunions du CSE, ordre du jour et procès-verbal
- CSE central et CSE d'établissement

### LES ATTRIBUTIONS DU CSE EN MATIERE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- Les différentes consultations et informations du CSE
- Les commissions
- Les différentes formes du droit d'alerte
- Les expertises : financement, choix de l'expert
- Les missions économiques.
- Les missions en matière de santé et sécurité au travail.
- Les missions de négociation des accords.
- Les missions sur les activités sociales et culturelles.

### COMPRENDRE LES DOCUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE

- Lire et analyser le compte de résultat de l'entreprise
- Faire le lien entre compte de résultat et bilan
- Comprendre et interpréter le bilan de l'entreprise

### LES SOURCES D'INFORMATIONS DU CSE

- Le bilan économique et social de l'entreprise
- La BDES
- Savoir interpréter les indicateurs de l'entreprise

### TENIR LA COMPTABILITE & GERER LE BUDGET DU CSE

- Etablissement et contrôle des comptes du CSE
- Utiliser le plan comptable général adapté au CSE
- Distinguer les deux budgets ASC et AEP en comptabilité
- Présentation des comptes annuels
- Anticiper et négocier la date de versement de la contribution patronale
- Suivi du budget et décisions à prendre
- Suivre la trésorerie et classer les pièces justificatives



**ASFO Béarn Soule Bigorre** - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr

N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007.64 – NAF 8559B